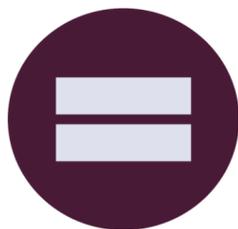


Equal Futures
NETWORK



RÉSEAU
Avenir égalitaire

Plan d'engagement stratégique



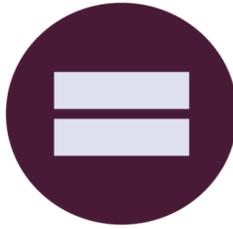
A **CanWaCH** Initiative
Une initiative du **CanSFE**



Women and Gender
Equality Canada

Femmes et Égalité
des genres Canada

mise à jour : septembre 2023



Plan d'engagement stratégique

Il ne fait aucun doute que le travail du Réseau ne pourrait exister sans l'expertise et l'inclusion de partenariats stratégiques clés au sein de l'écosystème diversifié de l'égalité des genres (ÉG) d'un bout à l'autre du pays. Pour remplir notre mandat, nous devons travailler continuellement, activement et intentionnellement pour nous assurer que la diversité du secteur de l'ÉG est représentée parmi nos membres. Dans cette optique, nous avons élaboré un *Plan d'engagement stratégique* solide qui recense d'importants partenaires sectoriels et groupes de parties prenantes et détaille notre stratégie d'engagement afin de maximiser la mise en place d'engagements et de partenariats réciproques avec eux.

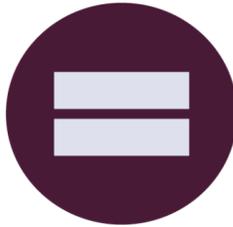
Le *Plan d'engagement stratégique* suivant n'est qu'un point de départ pour notre travail d'engagement et partage les efforts que nous avons déployés ainsi que les principes d'engagement intentionnel que nous avons mis en œuvre afin de commencer à établir un dialogue avec des perspectives pansectorielles et diversifiées et d'assurer leur représentation au sein du Réseau Avenir égalitaire. Il s'agit d'un document évolutif qui sera étoffé et approfondi en fonction des besoins définis par le Réseau et de la situation actuelle en ce qui concerne l'établissement et le maintien de partenariats avec la diversité d'organisations qui font avancer le travail en faveur de l'ÉG au Canada et dans le monde. Vous constaterez ci-dessous que nous avons retenu quatre groupes (les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis, la communauté des personnes en situation de handicap, la communauté 2ELGBTQ+ et les jeunes) qui, selon nous, devaient faire l'objet d'un engagement prioritaire et qui ont constitué le fondement de ce *Plan d'engagement stratégique*. Ces groupes ont été définis dans le cadre de notre évaluation ACS+, de notre travail avec un cabinet-conseil et d'une évaluation annuelle de la composition de nos membres. En allant de l'avant, nous reconnaissons que ce *Plan d'engagement stratégique* n'est pas complet et que nous devons continuellement l'actualiser et réévaluer les priorités en matière d'établissement de relations avec nos partenaires, dans le cadre du processus profondément intentionnel et proactif qu'exige le développement de partenariats durables.

À quoi ressemble le succès?

Former une communauté pour l'égalité des genres qui représente la diversité de l'écosystème de l'ÉG au Canada en permettant aux organisations et aux individus de se trouver, de tisser des liens et d'échanger leur expertise.

Proposition de valeur

Grâce à divers partenariats, le Réseau Avenir égalitaire travaille avec des spécialistes et des membres des communautés qui représentent des domaines d'intervention intersectoriels au sein du mouvement de l'ÉG et qui ont des perspectives uniques, et ce, afin d'accélérer les progrès réalisés par le Canada pour faire avancer l'égalité des genres. Les membres du Réseau Avenir égalitaire renforcent leurs liens par



des conversations, l'établissement de relations ainsi que la conception de possibilités de renforcement des capacités et la participation à celles-ci, afin d'éliminer le cloisonnement sectoriel et la division régionale et de créer un mouvement collaboratif et unifié pour accélérer les progrès en matière d'égalité des genres dans l'ensemble du Canada.

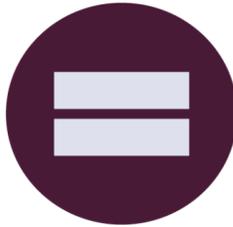
Partenaires stratégiques clés

Communautés inuites, des Premières Nations et métisses et organisations détenues ou dirigées par des Autochtones

Alors que nous travaillons activement à l'établissement et au renforcement des relations avec les communautés et les organisations autochtones, il apparaît clairement que nous devons approfondir nos connaissances et notre approche pour mettre en place un processus plus solide et réciproque afin de collaborer avec les communautés et les organisations autochtones. Pour obtenir les bons conseils, nous avons fait appel au cabinet-conseil autochtone [Firelight Group](#) dès le début du processus de constitution du Réseau (août 2021). Il a été constaté que le Réseau dispose d'une bonne base en matière de connaissances, de terminologie et de conscience de soi, laquelle est nécessaire pour mener à bien les futurs processus d'engagement. Le cabinet-conseil a ciblé des domaines particuliers dans lesquels nous pourrions nous améliorer et a mis en évidence certaines considérations clés pour soutenir nos efforts en vue d'établir des relations respectueuses et constructives avec les peuples, les communautés et les organisations autochtones. Les recommandations de Firelight Group ont servi de base à nos principes d'engagement et se reflètent dans le présent *Plan d'engagement stratégique*. Elles ont également servi de base à l'élaboration de notre outil sur le [Développement de relations authentiques](#).

Résumé des principales recommandations :

1. Renforcer les compétences et les connaissances organisationnelles à l'interne
2. Élaborer un plan et des principes d'engagement
 - a. Élaborer un plan d'engagement qui définit les grandes échéances, les activités et les possibilités, dont les actions et les initiatives mutuellement bénéfiques. Faire preuve de clarté et de transparence en ce qui concerne les contraintes et discuter honnêtement des attentes en matière d'objectifs et de résultats.
 - b. Rédiger des principes d'engagement qui respectent les principes autochtones de la réciprocité, de la responsabilité et de la dimension relationnelle, et suivre les protocoles et pratiques autochtones pour démontrer le respect des modes de connaissance et d'existence autochtones, ainsi que la volonté de dépasser les politiques, pratiques et procédures personnelles et institutionnelles.
3. Mettre l'accent sur le processus d'établissement des relations.
4. Faire participer la communauté et soutenir les Aîné-es, les détenteur-trices de savoirs et les organisations/communautés de base.
5. Aborder les obstacles, les défis et les limites.



1. Engagement :

- Le Réseau Avenir égalitaire s'engage à travailler avec les communautés autochtones dans le cadre d'un partenariat qui soutient les organisations dirigées par des Autochtones et leur travail de promotion de l'égalité des genres dans leurs communautés d'un bout à l'autre du Canada.
- Nous nous engageons à apprendre, à écouter, à établir des relations authentiques ainsi qu'à suivre la direction des communautés autochtones, en les laissant définir, guider et établir les priorités en matière d'engagement qui soutiennent au mieux leurs propres communautés.
- Nous nous engageons à célébrer la joie et la réussite des Autochtones et à diffuser des récits qui mettent en lumière la beauté de leurs communautés.

2. Objectifs :

En nous associant à ces communautés, nous cherchons à :

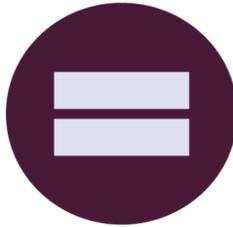
- a. **Amplifier** les histoires, les perspectives et les difficultés des peuples autochtones au sein du Réseau et de la vaste communauté de l'ÉG auprès de nos membres à travers le pays en ayant comme objectif global d'approfondir la compréhension de l'interdépendance des problèmes et des obstacles que les peuples autochtones, en particulier les femmes et les individus issus de la diversité de genre, rencontrent au sein du mouvement de l'ÉG.
- b. **Entrer en contact** avec des organisations communautaires et de base dirigées par des Autochtones qui s'engagent à réaliser l'égalité des genres dans leurs zones locales et régionales, afin de les écouter et d'apprendre de leurs expériences.
- c. **Échanger de l'expertise** avec des organisations qui partagent les valeurs du Réseau Avenir égalitaire, à savoir le partenariat, la collaboration et l'établissement de relations, en veillant à ce que la diversité des organisations qui s'efforcent de faire avancer l'égalité des genres d'un océan à l'autre soit représentée.

3. Stratégie d'engagement (approche, actions, initiatives, etc.) :

- a. Se joindre au Réseau Avenir égalitaire

En réfléchissant et en évaluant en permanence le nombre croissant de membres du Réseau, nous définirons les lacunes et réfléchirons de manière critique aux perspectives/représentations qui ne figurent pas parmi les membres. Dans cette optique, nous nous efforcerons de parvenir à une représentation proportionnelle des organisations dirigées par des Autochtones et des organisations dont les programmes comportent un volet expressément axé sur les Autochtones.

Actuellement (septembre 2023), le Réseau compte 32 organisations dirigées par des Autochtones, soit 6 % de ses membres, et compte 58 % d'organisations ayant des programmes axés sur les Autochtones.



b. Entrer en contact : établir la relation

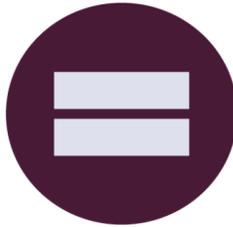
Pour instaurer de nouvelles relations, nous avons opté pour une approche individuelle et personnelle. Les courriels ne seront pas envoyés à une adresse générale. Dans la mesure du possible, les courriels doivent être envoyés au ou à la PDG/DG/chef-fe de l'organisation et exprimer clairement les valeurs et les engagements du Réseau Avenir égalitaire sans submerger le ou la destinataire avec trop de détails. Une invitation à un appel téléphonique accompagnera toujours le courriel et, dans les cas où cela s'avère opportun, un appel sera utilisé comme première méthode de contact. Lors des premières communications, veillez à ce que les délais et la portée générale de la mission soient clairement abordés et à ce que tous les documents pertinents soient transmis. Par exemple, si le résultat de l'engagement est que la personne accepte de faire partie du comité consultatif, veillez à ce qu'une discussion ait lieu sur le temps à consacrer, les objectifs de ce poste et toutes les attentes, et partagez tous les documents pertinents (tels que le mandat et le plan de travail annuel), et faites preuve de transparence quant aux contraintes éventuelles. Surtout, faites preuve d'ouverture à l'égard de toutes les suggestions proposées pour renforcer la nature réciproque de cette relation, même si cela entraîne un éloignement du statu quo. Nous avons appris que la flexibilité et l'ouverture d'esprit sont les clés de l'établissement de relations mutuellement bénéfiques.

c. Renforcer les engagements : recherche de spécialistes et d'informations

Afin de renforcer nos engagements dans ce domaine, nous avons recherché des spécialistes et des informations pour développer de manière globale un Réseau qui soutient l'établissement de relations avec les communautés autochtones. Plus particulièrement, nous avons travaillé avec un cabinet-conseil autochtone pour établir les priorités, les lacunes et les points à améliorer dans notre processus d'établissement de relations et dans l'ensemble du travail et des projets du Réseau. Nous partageons et soutenons déjà des recherches, des contenus et des ressources créés par des Autochtones, et nous établissons des relations avec des organisations autochtones sans nous attendre à des gains immédiats pour le Réseau. Le travail avec le cabinet-conseil nous a montré comment faire preuve de plus d'intentionnalité et d'ouverture dans notre désir d'établir des partenariats. Cela nous a permis de tisser des liens de confiance et de développer des relations mutuellement bénéfiques fondées sur les besoins et les priorités de nos partenaires, et de les placer aux commandes pour faire avancer la relation.

De plus, nous avons démontré nos engagements et notre travail par l'élaboration de politiques telles que les [valeurs du Réseau Avenir égalitaire](#), un énoncé public dans lequel nous affirmons notre engagement en faveur des valeurs féministes et de l'équité. Nous avons également suivi les recommandations du cabinet-conseil en ce qui concerne le changement de formulation, en privilégiant un vocabulaire décolonial partout où c'était possible. Enfin, nous procédons à un apprentissage interne permanent à l'échelle organisationnelle, au développement des connaissances et à l'utilisation de ressources sectorielles essentielles, telles que [la boîte à outils sur la décolonisation de VIDEA](#) pour orienter notre travail.

d. Entretenir les relations



Afin d'entretenir ces nouvelles relations, nous avons cherché à créer des partenariats significatifs, à proposer des possibilités d'échange de connaissances et de renforcement des capacités qui sont dirigées ou créées par les Autochtones, à reconnaître la diversité des perspectives et des voix et à veiller à écouter de nombreuses perspectives et voix autochtones, et non les mêmes voix, excluant ainsi des points de vue précieux sur différents domaines. Nous avons mis l'accent sur l'engagement à long terme et sur le fait d'être un bon partenaire en laissant les partenaires autochtones prendre l'initiative de définir à quoi cela ressemble. Surtout, nous avons amplifié les connaissances et l'expertise de nos partenaires autochtones et nous avons veillé à ne pas occuper un espace dans lequel nous ne devrions pas être, tout en célébrant leurs succès et leurs joies.

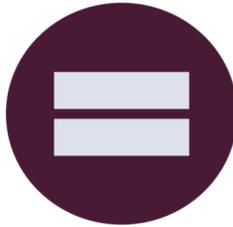
À l'interne, nous avons également réfléchi à la façon dont nous, en tant qu'organisation, maintenons les systèmes traditionnels de colonisation et à ce que nous pourrions améliorer pour travailler en partenariat afin de poursuivre une voie plus inclusive, collaborative et respectueuse, fondée sur les [94 appels à l'action](#) de la Commission de vérité et réconciliation et sur la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#).

4. Interactions avec le Réseau Avenir égalitaire

Une optique intersectionnelle est appliquée à tous les échelons du Réseau et à tous les volets de son travail, notamment au sommet sur l'ÉG, à la représentation au sein du comité consultatif, aux conférences, aux thèmes des groupes de discussion, etc. En ce qui concerne l'adhésion et la participation à nos événements phares, nous nous efforcerons de créer un environnement inclusif et diversifié qui est accueillant pour les membres de notre communauté autochtone. Nous suivrons l'évolution des membres qui se disent autochtones au sein du Réseau ainsi que leur participation à nos principaux événements et nous utiliserons ces données comme point de référence pour les années à venir.

5. Contraintes (le cas échéant) :

- a. **Temps** : L'établissement de relations avec les communautés autochtones prend du temps, car il s'agit d'instaurer la confiance et un engagement significatif et, souvent, c'est grâce aux relations existantes que des liens sont tissés au sein de la communauté.
- b. **Budget** : Il est essentiel de rémunérer les membres des communautés autochtones pour le temps et les connaissances qu'ils consacrent à l'établissement de relations saines, sûres et constructives. L'établissement d'un budget à cet effet, en particulier lorsque nous essayons d'entrer en relation avec le plus grand nombre possible de communautés autochtones, peut représenter une contrainte.
- c. **Assurer une représentation diversifiée** : Il peut être difficile d'assurer la représentation de la communauté autochtone en raison de la diversité des cultures, des langues, des expériences, des domaines d'expertise et des connaissances à intégrer. Dans la mesure du possible, il convient d'en tenir compte lors de la planification d'activités qui mettront en



valeur le savoir autochtone et de planifier la présence de multiples perspectives et participant-es issu-es de toutes les communautés autochtones.

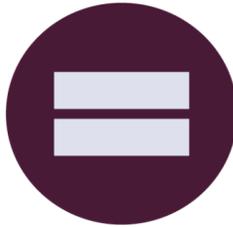
- d. **Langue** : La barrière linguistique peut constituer un obstacle à notre engagement, surtout lorsqu'il s'agit de travailler avec des Aîné-es.
- e. **Visions du monde autochtones** : Il n'y aura jamais d'harmonie totale entre les visions du monde autochtones et le travail du Réseau, en particulier lorsqu'il s'agit de concepts tels que l'égalité des genres. Certaines personnes ou organisations peuvent être en désaccord ou ne pas se sentir en phase avec notre façon de faire avancer ce travail et peuvent choisir de ne pas y prendre part pour cette raison.

Faire appel à Firelight Group dès le début du projet a été déterminant pour créer des documents d'orientation et des cadres de base pour le Réseau (tels que [notre reconnaissance du territoire et notre énoncé de valeurs](#)) ainsi que pour soutenir nos processus d'établissement de relations et d'engagement, particulièrement pour comprendre les offres mutuellement bénéfiques du Réseau et certaines des principales contraintes susceptibles d'entraver l'engagement autochtone. Depuis qu'il a entrepris ce travail, le Réseau a augmenté le nombre de ses membres autochtones, dont 10 % proviennent d'organisations dirigées par des Autochtones, et cela reste un élément central de toutes ses activités de mobilisation.

La communauté des personnes en situation de handicap et les organisations dirigées par des personnes en situation de handicap et axées sur celles-ci

1. Engagement :

- Le Réseau Avenir égalitaire s'engage à travailler en partenariat avec la communauté des personnes en situation de handicap, à entrer en contact avec des organisations dirigées par des personnes en situation de handicap et des organisations qui travaillent dans le domaine des programmes pour les personnes en situation de handicap à l'échelle locale, régionale et mondiale, et à amplifier leur travail en faveur de l'égalité des genres.
- Entrer en contact avec des organisations qui partagent les valeurs du Réseau Avenir égalitaire, à savoir le partenariat, la collaboration et l'établissement de relations, en veillant à ce que la diversité des organisations qui travaillent à faire avancer l'égalité des genres d'un océan à l'autre soit représentée.
- Intégrer une optique intersectionnelle à tous les échelons de notre travail et veiller à ce que les histoires de tous les groupes méritant l'équité soient communiquées afin de modeler le discours national sur l'égalité des genres.
- Veiller à ce que toutes les activités entreprises par le Réseau tiennent compte de l'accessibilité afin que tout le monde puisse accéder à notre travail et y participer (par exemple, des espaces physiquement accessibles pour les événements, l'utilisation du texte de remplacement dans les publications des médias sociaux, l'utilisation de sous-titres codés et de l'interprétation simultanée dans nos espaces virtuels, etc.). Il s'agit d'un engagement permanent qui nécessitera des évaluations et des changements fréquents.



2. Objectifs :

- a. **Amplifier** les histoires, les perspectives et les enjeux de la communauté des personnes en situation de handicap au sein du Réseau et de la vaste communauté de l'ÉG auprès de nos membres à travers le pays en ayant comme objectif global d'approfondir notre compréhension de l'interdépendance des problèmes et des obstacles que la communauté des personnes en situation de handicap, en particulier les femmes et les individus issus de la diversité de genre, rencontre au sein du mouvement de l'ÉG.
- b. **Entrer en contact** avec des organisations locales, régionales et nationales dirigées par des personnes en situation de handicap qui s'engagent à réaliser l'égalité des genres dans leurs zones locales et régionales, afin de les écouter et d'apprendre de leurs expériences.
- c. **Échanger de l'expertise** avec des organisations qui partagent les valeurs du Réseau Avenir égalitaire, à savoir le partenariat, la collaboration et l'établissement de relations, en veillant à ce que la diversité des organisations qui s'efforcent de faire avancer l'égalité des genres d'un océan à l'autre soit représentée.

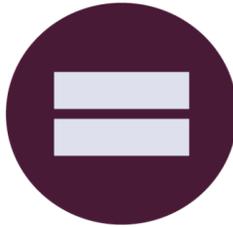
3. Stratégie d'engagement (approche, actions, initiatives, etc.) :

- a. Se joindre au Réseau Avenir égalitaire

En réfléchissant et en évaluant en permanence le nombre croissant de membres du Réseau, nous définirons les lacunes et réfléchirons de manière critique aux perspectives/représentations qui ne figurent pas parmi les membres. Dans cette optique, nous nous efforcerons de parvenir à une représentation proportionnelle des organisations dirigées par des personnes en situation de handicap et des organisations dont les programmes sont spécifiquement axés sur les personnes en situation de handicap.

Actuellement, le Réseau compte deux organisations dirigées par des personnes en situation de handicap, ce qui représente moins de 1 % des membres du Réseau, et 36 % des membres ont déclaré avoir un programme axé sur les personnes en situation de handicap. Conformément aux recommandations de notre évaluation ACS+, nous avons créé une nouvelle catégorie pour suivre les organisations dirigées par des personnes en situation de handicap et celles qui les desservent, laquelle a été intégrée lors de la mise à jour du formulaire de demande d'adhésion à l'automne 2022. Cette mise à jour nous a permis de mieux suivre la situation du handicap dans toutes les catégories actuelles pour lesquelles nos données sont recueillies, ce qui a contribué à renforcer notre engagement auprès de ces organisations et de ces communautés. Ce processus est toujours en cours et ce domaine fera l'objet d'une attention particulière dans les priorités du Réseau en matière d'engagement à l'avenir.

- b. Entrer en contact : établir la relation



Pour instaurer de nouvelles relations, nous avons opté pour une approche individuelle et personnelle. Les courriels ne seront pas envoyés à une adresse générale. Dans la mesure du possible, les courriels doivent être envoyés au ou à la PDG/DG/chef-fe de l'organisation et exprimer clairement les valeurs et les engagements du Réseau Avenir égalitaire sans submerger le ou la destinataire avec trop de détails. Une invitation à un appel téléphonique accompagnera toujours le courriel et, dans les cas où cela s'avère opportun, un appel sera utilisé comme première méthode de contact.

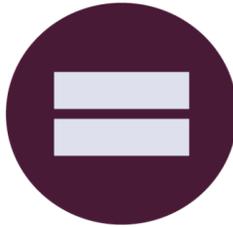
En outre, pour démontrer son engagement envers les questions touchant au handicap et en apprendre davantage sur les priorités des membres de la communauté, le Réseau Avenir égalitaire suit des comptes de médias sociaux, des réseaux et des mots-clés et les amplifie sur ses propres comptes, et utilise une approche intersectionnelle pour faire ressortir le point de vue des personnes en situation de handicap dans ses discussions sur les enjeux et les défis pertinents en matière d'ÉG lors de ses événements, dans ses rédactions et ses articles de blogue et dans les médias sociaux.

c. Renforcer les engagements : recherche de spécialistes et d'informations

Afin de renforcer nos engagements, nous rechercherons des spécialistes et des informations pour développer de manière globale un réseau qui soutient l'établissement de relations avec la communauté des personnes en situation de handicap. Nous avons démontré nos engagements et notre travail par l'élaboration de politiques telles que les [valeurs du Réseau Avenir égalitaire](#), un énoncé public dans lequel nous affirmons notre engagement en faveur des valeurs féministes et de l'équité. Nous nous associons à des partenaires et échangeons du contenu et des connaissances afin que les groupes de personnes en situation de handicap se reconnaissent dans notre Réseau. Enfin, nous avons commencé à amplifier les connaissances, les informations et le contenu sur le handicap sur les médias sociaux du Réseau Avenir égalitaire, en nous associant à des organisations de personnes en situation de handicap et à des créateur-trices de contenu sur le handicap pour les journées internationales.

d. Entretenir les relations

Afin de préserver ces nouvelles relations, nous nous efforçons de créer des partenariats significatifs et des occasions d'échange de connaissances et de renforcement des capacités conçues par et pour la communauté des personnes en situation de handicap, en amplifiant leur travail continu et en n'occupant pas un espace qui ne nous appartient pas. Nous avons intégré la perspective du handicap dans le contenu interne et le contenu destiné au public, et nous avons veillé à ce que l'accessibilité soit assurée dans le plus grand nombre possible d'activités (sous-titrage, traduction, texte de remplacement dans les publications des médias sociaux, etc.). Enfin, en reconnaissant la grande diversité de la communauté des personnes en situation de handicap, nous privilégions l'amplification d'une diversité de points de vue et de voix sur l'ensemble du spectre du handicap, afin de mettre en lumière le plus grand nombre possible de perspectives et de voix. En outre, nous voulons nous assurer que nous ne mettons pas en avant les mêmes voix et que nous ne perpétuons pas l'exclusion d'autres perspectives précieuses sur différents sujets.



4. Interactions avec le Réseau Avenir égalitaire

Une optique intersectionnelle est appliquée à tous les échelons du Réseau et à tous les volets de son travail, notamment au sommet sur l'ÉG, à la représentation au sein du comité consultatif, aux conférences, aux thèmes des groupes de discussion, etc. En ce qui concerne l'adhésion et la participation à nos événements phares, nous nous efforcerons de créer un environnement inclusif et diversifié qui est accueillant pour les membres de la communauté des personnes en situation de handicap. Nous suivrons l'évolution des membres qui s'identifient comme étant en situation de handicap au sein du Réseau et nous utiliserons ces données comme point de référence pour les années à venir.

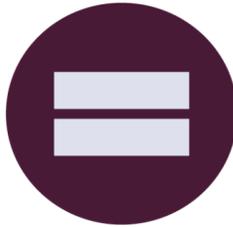
5. Contrainte (le cas échéant) :

- a. **Budget** : En raison de l'étendue et de la diversité des besoins en matière d'accessibilité, il n'est pas possible d'éliminer tous les obstacles qui limitent l'accès au Réseau. Nous nous efforcerons, dans la mesure du possible, de collaborer avec nos membres pour veiller à ce que l'accessibilité soit une priorité et à ce que toutes les activités et tous les événements tiennent compte des besoins des personnes en situation de handicap.

La communauté 2ELGBTQ+, les organisations dirigées par des personnes 2ELGBTQ+ et les organisations axées sur les personnes 2ELGBTQ+

1. Engagement :

- Le Réseau Avenir égalitaire s'engage à travailler en partenariat avec la communauté 2ELGBTQ+, à entrer en contact avec des organisations à l'échelle locale, régionale et mondiale et à amplifier leur travail en faveur de l'égalité des genres.
- Entrer en contact avec des organisations qui partagent les valeurs du Réseau Avenir égalitaire, à savoir le partenariat, la collaboration et l'établissement de relations, en veillant à ce que la diversité des organisations qui travaillent à faire avancer l'égalité des genres d'un océan à l'autre soit représentée.
- Intégrer une optique intersectionnelle à tous les échelons de notre travail et veiller à ce que les histoires de tous les groupes méritant l'équité soient communiquées afin de modeler le discours national sur l'égalité des genres.



2. Objectifs :

- a. **Amplifier** les histoires, les perspectives et les enjeux des communautés 2ELGBTQ+ au sein du Réseau et de la vaste communauté de l'ÉG avec nos membres à travers le pays en ayant comme objectif global d'approfondir notre compréhension de l'interdépendance des problèmes et des obstacles que les communautés 2ELGBTQ+, en particulier les personnes trans, non binaires et issues de la diversité des genres, rencontrent au sein du mouvement de l'ÉG.
- b. **Entrer en contact** avec des organisations locales, régionales et nationales dirigées par des personnes 2ELGBTQ+ qui s'engagent à réaliser l'égalité des genres dans leurs zones locales et régionales, afin de les écouter et d'apprendre de leurs expériences.
- c. **Échanger de l'expertise** avec des organisations qui partagent les valeurs du Réseau Avenir égalitaire, à savoir le partenariat, la collaboration et l'établissement de relations, en veillant à ce que la diversité des organisations qui s'efforcent de faire avancer l'égalité des genres d'un océan à l'autre soit représentée

3. Stratégie d'engagement (approche, actions, initiatives, etc.) :

- a. Se joindre au Réseau Avenir égalitaire

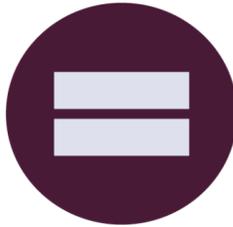
En réfléchissant et en évaluant en permanence le nombre croissant de membres du Réseau, nous définirons les lacunes et réfléchirons de manière critique aux perspectives/représentations qui ne figurent pas parmi les membres. Dans cette optique, nous nous efforcerons de parvenir à une représentation proportionnelle des organisations dirigées par les communautés 2ELGBTQ+ et des organisations dont les programmes comportent un volet expressément axé sur les communautés 2ELGBTQ+.

Actuellement, le Réseau compte 73 organisations dirigées par des personnes 2ELGBTQ+, ce qui représente 14 % de ses membres, et 289 organisations (54 %) ayant un programme axé sur les personnes 2ELGBTQ+.

- b. Entrer en contact : établir la relation

Pour instaurer de nouvelles relations, nous avons opté pour une approche individuelle et personnelle. Les courriels ne seront pas envoyés à une adresse générale. Dans la mesure du possible, les courriels doivent être envoyés au ou à la PDG/DG/chef-fe de l'organisation et exprimer clairement les valeurs et les engagements du Réseau Avenir égalitaire sans submerger le ou la destinataire avec trop de détails. Une invitation à un appel téléphonique accompagnera toujours le courriel et, dans les cas où cela s'avère opportun, un appel sera utilisé comme première méthode de contact.

- c. Renforcer les engagements : recherche de spécialistes et d'informations



Afin de renforcer nos engagements, nous rechercherons des spécialistes et des informations pour développer de manière globale un réseau qui soutient l'établissement de relations avec les communautés 2ELGBTQ+. Nous avons démontré nos engagements et notre travail par l'élaboration de politiques telles que les [valeurs du Réseau Avenir égalitaire](#), un énoncé public dans lequel nous affirmons notre engagement en faveur des valeurs féministes et de l'équité. Nous nous associons à des partenaires et échangeons du contenu et des connaissances afin que les groupes 2ELGBTQ+ se reconnaissent dans notre Réseau. Enfin, nous amplifions les connaissances, les informations et le contenu sur les communautés 2ELGBTQ+ sur les médias sociaux du Réseau Avenir égalitaire, en nous associant à des organisations et à des créateur-trices de contenu 2ELGBTQ+ pour les journées internationales, et nous cherchons à nous associer à ces organisations pour nos événements phares.

d. Entretenir les relations

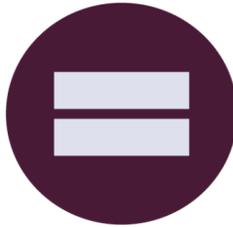
Afin de préserver ces nouvelles relations, nous nous efforçons de créer des partenariats significatifs et des occasions d'échange de connaissances et de renforcement des capacités, conçues par et pour les communautés 2ELGBTQ+, en amplifiant leur travail continu et en n'occupant pas un espace qui ne nous appartient pas. Une optique intersectionnelle a été incorporée à toutes les activités du Réseau et, dans la mesure du possible, nous cherchons à représenter la diversité au sein des communautés 2ELGBTQ+ dans notre contenu, dans les groupes de discussion et dans nos programmes. Depuis quelques mois, les attaques ciblées contre les communautés transgenre et non binaire ont renforcé notre engagement ferme à soutenir ces communautés et à garantir leur sécurité et leur réussite dans le cadre de notre travail et dans le vaste écosystème de l'ÉG.

4. **Interactions avec le Réseau Avenir égalitaire**

Une optique intersectionnelle est appliquée à tous les échelons du Réseau et à tous les volets de son travail, notamment au sommet sur l'ÉG, à la représentation au sein du comité consultatif, aux conférences, aux thèmes des groupes de discussion, etc. En ce qui concerne l'adhésion et la participation à nos événements phares, nous avons créé un environnement inclusif et diversifié qui est accueillant et qui privilégie la participation de ces communautés. Nous avons suivi la participation des personnes qui s'identifient comme appartenant aux communautés 2ELGBTQ+ au sommet de 2023 et nous utiliserons ces données comme référence pour les années/engagements à venir.

5. Contrainte (le cas échéant) :

- a. **Les visions du monde des communautés 2ELGBTQ+ et le vocabulaire de l'égalité des genres** : Il n'y aura jamais d'harmonie totale entre les visions du monde des communautés 2ELGBTQ+ et le travail du Réseau, en particulier lorsqu'il s'agit de concepts tels que l'égalité des genres. Certaines personnes ou organisations peuvent être en désaccord ou ne pas se sentir en phase avec notre façon de faire avancer ce travail et peuvent choisir de ne pas y prendre part pour cette raison, particulièrement les



personnes transgenres, non binaires et issues de la diversité des genres, puisque le vocabulaire de l'égalité des genres est encore très centré sur les « femmes ». Nous reconnaissons le rôle que nous avons à jouer pour faire avancer des visions inclusives de l'égalité des genres et du féminisme qui font une place aux communautés 2ELGBTQ+.

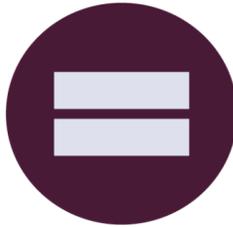
Jeunes et organisations dirigées par les jeunes

1. Engagement :

- Le Réseau Avenir égalitaire s'engage à travailler en partenariat avec les jeunes, notamment pour entrer en contact avec des organisations dirigées par des jeunes et des organisations qui travaillent dans le domaine des programmes pour la jeunesse à l'échelle locale, régionale et mondiale, et pour amplifier leur travail en faveur de l'égalité des genres.
- Entrer en contact avec des organisations qui partagent les valeurs du Réseau Avenir égalitaire, à savoir le partenariat, la collaboration et l'établissement de relations, en veillant à ce que la diversité des organisations qui travaillent à faire avancer l'égalité des genres d'un océan à l'autre soit représentée.
- Intégrer une optique intersectionnelle à tous les échelons de notre travail et veiller à ce que les histoires de tous les groupes méritant l'équité soient communiquées afin de modeler le discours national sur l'égalité des genres.
- Veiller à ce que toutes les activités entreprises par le Réseau adoptent une optique axée sur la jeunesse afin que tout le monde puisse accéder et participer à son travail (par exemple, possibilités pour les jeunes de prendre part à toutes les étapes du projet, possibilités de bourses pour garantir leur participation active et leur mobilisation, etc.). Il s'agit d'un engagement permanent qui nécessitera des évaluations et des changements fréquents.

2. Objectifs :

- a. **Amplifier** les histoires, les perspectives et les enjeux des jeunes au sein du Réseau et de la vaste communauté de l'ÉG avec nos membres à travers le pays en ayant comme objectif global d'approfondir la compréhension de l'interdépendance des problèmes et des obstacles que les jeunes, en particulier les femmes et les individus issus de la diversité de genre, rencontrent au sein du mouvement de l'ÉG.
- b. **Entrer en contact** avec des organisations locales, régionales et nationales dirigées par des jeunes qui s'engagent à réaliser l'égalité des genres dans leurs zones locales et régionales, afin de les écouter et d'apprendre de leurs expériences.
- c. **Échanger de l'expertise** avec des organisations qui partagent les valeurs du Réseau Avenir égalitaire, à savoir le partenariat, la collaboration et l'établissement de relations, en veillant à ce que la diversité des organisations qui s'efforcent de faire avancer l'égalité des genres d'un océan à l'autre soit représentée.



3. Stratégie d'engagement (approche, actions, initiatives, etc.) :

a. Se joindre au Réseau Avenir égalitaire

En réfléchissant et en évaluant en permanence le nombre croissant de membres du Réseau, nous définirons les lacunes et réfléchirons de manière critique aux perspectives/représentations qui ne figurent pas parmi les membres. Dans cette optique, nous nous efforcerons de parvenir à une représentation proportionnelle des organisations dirigées par des jeunes et des organisations dont les programmes comportent un volet expressément axé sur les jeunes.

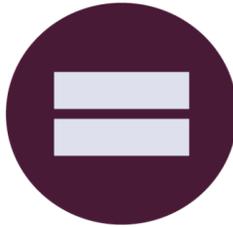
Actuellement, le Réseau compte 66 organisations qui s'identifient elles-mêmes comme étant dirigées par des jeunes, ce qui représente 12 % des membres du Réseau.

b. Entrer en contact : établir la relation

Pour instaurer de nouvelles relations, nous avons opté pour une approche individuelle et personnelle. Les courriels ne seront pas envoyés à une adresse générale. Dans la mesure du possible, les courriels doivent être envoyés au ou à la PDG/DG/chef-fe de l'organisation et exprimer clairement les valeurs et les engagements du Réseau Avenir égalitaire sans submerger le ou la destinataire avec trop de détails. Une invitation à un appel téléphonique accompagnera toujours le courriel et, dans les cas où cela s'avère opportun, un appel sera utilisé comme première méthode de contact.

c. Renforcer les engagements : recherche de spécialistes et d'informations

Afin de renforcer nos engagements, nous rechercherons des spécialistes et des informations en vue de développer de manière globale un réseau qui soutient l'établissement de relations avec les jeunes. Nous démontrons nos engagements et notre travail par l'élaboration de politiques telles que les [valeurs du Réseau Avenir égalitaire](#), un énoncé public dans lequel nous affirmons notre engagement en faveur des valeurs féministes et de l'équité. Nous nous associons à des partenaires et échangeons du contenu et des connaissances afin que les jeunes se reconnaissent dans notre Réseau. En outre, nous amplifions les connaissances, les informations et le contenu élaboré par les jeunes sur les chaînes de médias sociaux du Réseau Avenir égalitaire, en nous associant à des organisations dirigées par des jeunes et à des créateur-trices de contenu pour les journées internationales. Enfin, nous assurons la présence et la capacité des jeunes à participer activement, à s'engager et à transmettre leur expertise dans nos espaces événementiels en organisant un programme de bourses pour les jeunes parallèlement à tous nos événements phares ainsi qu'en privilégiant l'accès à ces importants espaces pour les jeunes ayant des identités intersectionnelles et étant confrontés à des contraintes financières.



d. Entretenir des relations

Afin d'entretenir ces nouvelles relations, nous nous efforçons de créer des partenariats significatifs et des occasions d'échange de connaissances et de renforcement des capacités, conçues par et pour les jeunes de notre Réseau et du vaste écosystème de l'ÉG. Une optique intersectionnelle est intégrée à toutes les activités du Réseau et, dans la mesure du possible, la diversité au sein de la communauté des jeunes sera représentée dans notre contenu, dans les groupes de discussion et dans les programmes.

4. Interactions avec le Réseau Avenir égalitaire

Une optique intersectionnelle est appliquée à tous les échelons du Réseau et à tous les volets de son travail, notamment au sommet sur l'ÉG, à la représentation au sein du comité consultatif, aux conférences, aux thèmes des groupes de discussion, etc. En ce qui concerne l'adhésion et la participation à nos événements phares, nous nous efforçons de créer un environnement inclusif, diversifié et accueillant qui privilégie la mobilisation ainsi que les possibilités de bourses pour les jeunes. Nous avons suivi la participation des personnes qui se sont identifiées comme étant des jeunes au sommet de 2023 et nous utiliserons ces données comme référence pour les années à venir.

5. Contrainte (le cas échéant) :

- a. **Alignement des priorités** : Actuellement, le travail mené par les organisations dirigées par des jeunes ne reçoit pas l'attention prioritaire qu'il mérite et, souvent, les jeunes sont tenu-es à l'écart des discussions de haut niveau et du travail effectué pour faire progresser l'ÉG qui a un impact direct sur leur communauté. Il existe donc une multitude d'organisations et d'initiatives dirigées par des jeunes que nous ne connaissons pas ou auxquelles nous n'avons pas accès et qui s'efforcent de faire avancer les choses à leur manière. Nous soutiendrons et renforcerons ce travail ainsi que le travail effectué au sein du Réseau afin d'être un partenaire de soutien et un allié du travail mené par les jeunes en faveur de l'ÉG.

Notre engagement :

Au fur et à mesure que nous avançons, nous travaillons activement à l'établissement de relations réciproques avec toutes les communautés répertoriées dans le *Plan d'engagement stratégique* afin de créer un réseau représentatif de l'ensemble des organisations qui s'efforcent de faire avancer l'égalité des genres et la justice sociale dans les communautés de tout le pays. Ce plan nous aidera à créer un espace qui inclut leurs voix, leurs expériences et leur expertise lors de nos sommets sur l'égalité des genres et de nos séances d'incubation périodiques, et à privilégier leur engagement à tous les échelons du Réseau. Ce *Plan d'engagement stratégique* est un document évolutif, bien que toujours ancré dans les principes d'inclusion et d'intersectionnalité, que nous continuerons à réviser, à modifier et à mettre à jour au besoin.